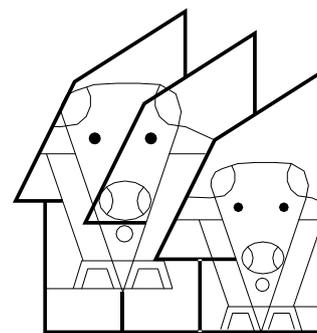


PARC D'ENGRAISSEMENT POUR BOVINS DE BOUCHERIE SUR PLANCHER INCLINÉ

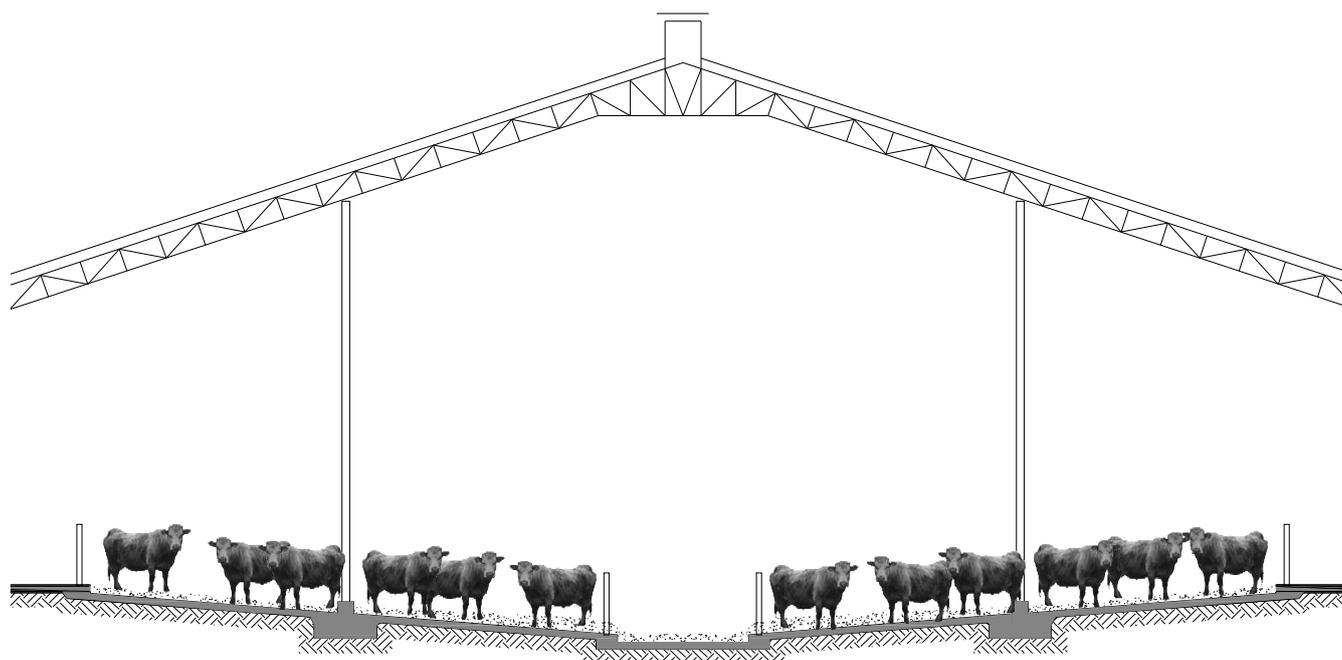


10407

2005-08

R. LEDUC¹, R. BEAULIEU², S. CARTIER³

INSTRUCTIONS COMPLÈTES



1. RÉGENT LEDUC, agronome, Direction régionale de la Montérégie (secteur ouest) du MAPAQ
2. ROBERT BEAULIEU, ingénieur et agronome, Direction régionale de la Montérégie (secteur ouest) du MAPAQ
3. SÉBASTIEN CARTIER, technicien agricole, Direction de l'environnement et du développement durable du MAPAQ

PARC D'ENGRASSEMENT POUR BOVINS DE BOUCHERIE SUR PLANCHER INCLINÉ

Régent Leduc, agronome,
Robert Beaulieu, ingénieur et agronome,
Sébastien Cartier, technicien agricole

La Direction régionale de la Montérégie (secteur ouest) ainsi que la Direction de l'environnement et du développement durable du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont cru important de réaliser le présent feuillet afin de diffuser l'information relative au parc d'engraissement pour bovins de boucherie sur plancher incliné.

INTRODUCTION

Ce feuillet fournit les principes d'aménagement d'un parc d'engraissement sur plancher incliné qui permet l'évacuation du fumier solide, en continu, vers une allée centrale d'où il est repris et déplacé vers un ouvrage de stockage. L'élevage des bovins de boucherie sur plancher incliné est pratiqué en Europe depuis plusieurs années et produit de bons résultats. Ce choix de régie d'élevage permet de réduire au maximum les interventions à l'intérieur des enclos et la manipulation des animaux associées au nettoyage conventionnel.

DESCRIPTION

Le plan proposé à la figure 1 illustre un parc d'engraissement de 86,4 m de longueur et de 31,2 m de largeur. Ce parc comporte :

- douze enclos faisant 10,75 m sur 14,6 m;
- un couloir central;
- deux allées latérales d'alimentation larges de 3,3 m et surélevées de 150 mm par rapport au couloir central;
- une petite section servant d'infirmerie.

La longueur de mangeoire disponible pour chaque tête de bétail s'établit à 265 mm. En moyenne, chaque enclos peut contenir 55 bovins. Au total, les enclos permettent de loger 650 bovins sur une surface au sol de 1744 m², soit un animal sur 2,79 m² de plancher.

Le bâtiment présente une superficie intérieure de 2696 m². Comparé à un parc conventionnel, il occupe, au prorata du nombre d'animaux, davantage d'espace avec son couloir et ses deux allées d'alimentation. En revanche, sa construction nécessite moins de coffrage, car les murs périphériques sont de faible hauteur.

La ventilation s'effectue naturellement par des murs ajourés, des panneaux ouvrants et une ouverture pratiquée au faite.

GESTION DE L'ÉLEVAGE

Les conditions climatiques du Québec commandent d'opter pour des enclos plus grands et un plancher plus incliné que ceux que l'on retrouve en Europe.

La pente prescrite de 5% est suffisante pour les animaux dont le poids est supérieur à 300 kg. Il est toutefois conseillé d'accentuer l'inclinaison si le poids moyen des animaux est inférieur à 250 kg ou lorsque la densité est en deçà de 100 kg de poids vif par mètre carré de plancher.

L'éleveur peut observer ses animaux du couloir central tout autant que des deux allées d'alimentation. Les abreuvoirs, étant placés juste à côté du couloir central, ils sont facilement accessibles pour l'entretien et le nettoyage.

Les barrières pivotantes indiquées sur le plan sont facultatives si on respecte les recommandations de pente et de densité animale mentionnées plus haut. Si elles sont installées, elles resteraient en permanence en position ouverte, sauf lorsque l'éleveur désire procéder à un nettoyage au tracteur.

GESTION DU FUMIER

Le couloir central, d'une largeur de 2,7 m, joue un rôle primordial dans plusieurs opérations :

- l'application de la litière,
- son évacuation sous forme de fumier,
- le déplacement des animaux et leur observation.

La litière est projetée au cœur de chaque enclos au moyen d'un souffleur-déchiqueteur qui se déplace dans le couloir central. Le piétinement des animaux assure la répartition de la litière.

De plus, leur va-et-vient a pour effet, grâce à la pente même du plancher, de repousser progressivement la litière mêlée aux déjections en contre-bas sous les barrières des enclos et puis dans le couloir central.

Entre ce dernier et les enclos, la dénivellation est de 150 mm. Tout les deux jours, le fumier qui s'accumule est évacué hors du bâtiment, et de la litière est ajoutée aux enclos à raison de 3 kg par tête de bétail.

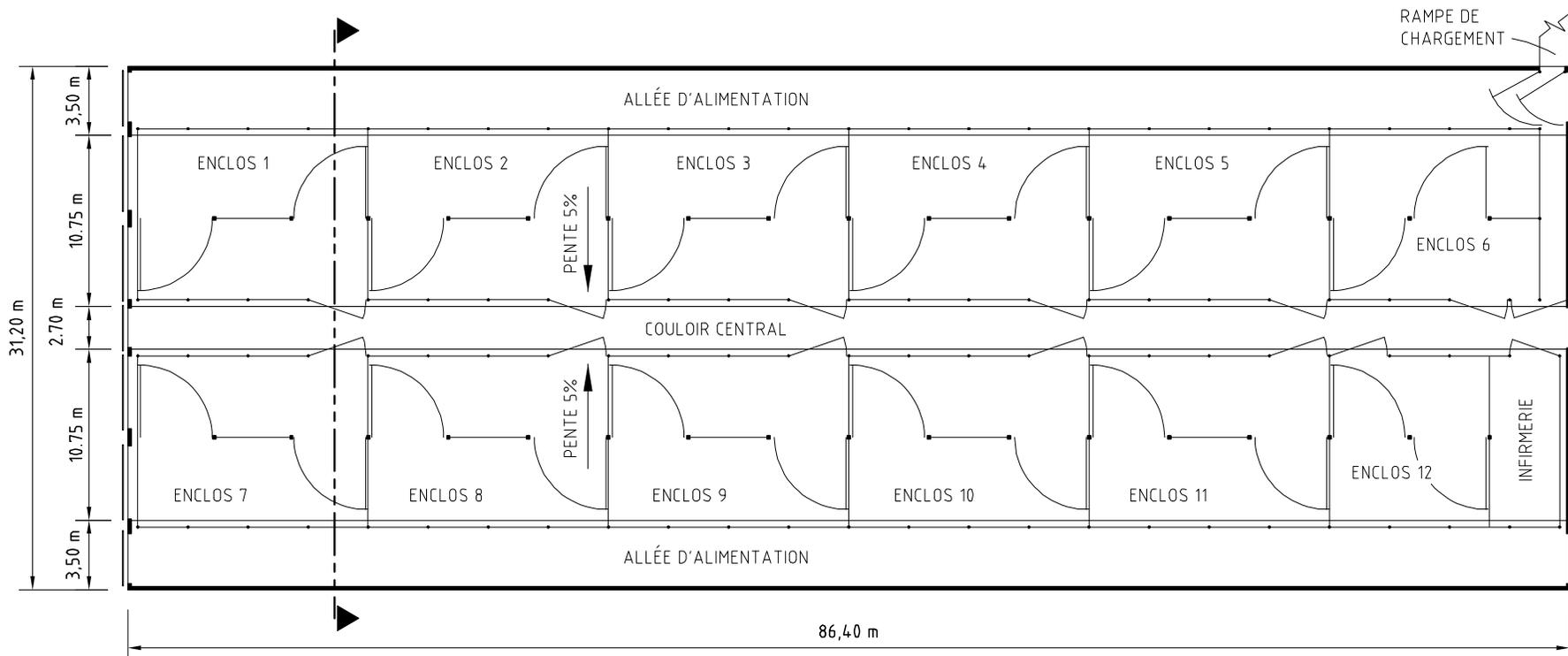
Par ailleurs, le couloir central sert aussi à faire passer les animaux d'un enclos à l'autre et, bien sûr, à leur faire quitter le parc au moment du chargement final.

Le principal avantage du bâtiment est que les bouvillons n'ont pas à être déplacés pour assurer la propreté des enclos, puisque le fumier descend, aidé par la gravité et le piétinement des animaux. Le temps de nettoyage est donc réduit. Cette opération est rendue plus sécuritaire en plus d'être grandement simplifiée.

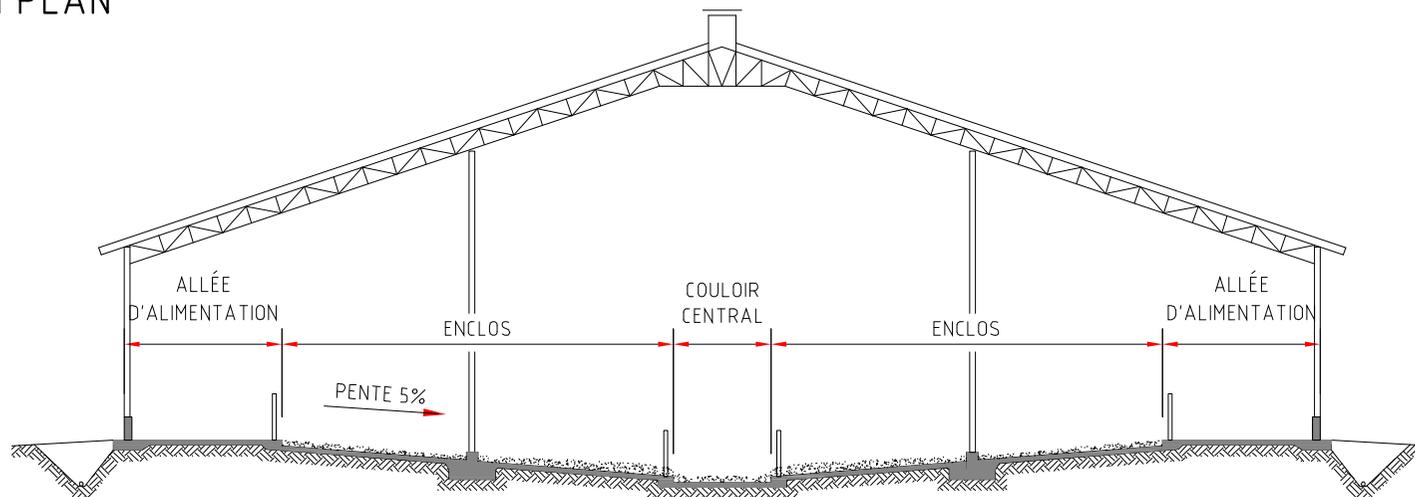
Nota. – L'hiver, l'écoulement de fumier peut ralentir ou, au pire, arrêter une dizaine de jours, sans toutefois occasionner de difficultés particulières dans la gestion de l'élevage.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier *La Ferme AgriBoeuf s.e.n.c.* de Saint-Jean-sur-Richelieu de nous avoir permis d'illustrer leurs installations. Cet établissement est exploité avec succès depuis 2003.



VUE EN PLAN



VUE EN COUPE